

LA FRANCE DANS LE MONDE DEPUIS 1945

La France a toujours été très présente sur la scène internationale, mais au gré de l'histoire et de ses choix politiques et diplomatiques, sa place a pu évoluer au cours du 2nd XXe siècle. La politique extérieure a néanmoins gardé depuis 1945 le même objectif, à savoir

- Un rang de puissance internationale

- Une indépendance dans ses choix, malgré un rang de puissance moyenne puisque la France d'aujourd'hui occupe 0,5 % de la superficie des terres émergées et représente moins de 1 % de la population mondiale (*d'où une expression qui a connu un certain succès dans les livres scolaires et qui est parfois encore utilisée : la France, « une puissance moyenne à vocation mondiale » !*).

En 1945, la France peut être considérée comme l'un des vainqueurs de la guerre (grâce à l'action des résistants et des soldats de la France libre avec De Gaulle), mais un vainqueur très affaibli et dont la puissance d'avant guerre est fortement remise en cause : l'après la guerre voit en effet l'affirmation d'une nouvelle hiérarchie de puissances.

Les dirigeants français, à l'instar de De Gaulle et de l'ensemble de ses successeurs, vont alors s'efforcer de redonner à la France un rang de grande puissance, une puissance pourtant ébranlée par la décolonisation et la nostalgie qui en a découlé. Hier comme aujourd'hui, la France tente ainsi de faire entendre sa voix et ses choix (souvent originaux) dans les grandes affaires internationales (guerre en Irak, construction européenne...).

Comment la France parvient-elle à garantir son indépendance nationale et à maintenir son influence mondiale dans un contexte marqué par d'importants bouleversements politiques et économiques (Guerre froide, nouvel ordre mondial, mondialisation) ?

Pourquoi la disparition de l'empire colonial ne signifie-t-elle pas la fin de l'influence française dans le monde ?

Bon chapitre de conclusion qui fait appel à de nombreux éléments vus en cours (Guerre froide, décolonisation, Europe...), respectant le caractère transversal des sujets du bac. C'est l'occasion de réviser les acquis de l'année.

I- LES ENJEUX DE LA DECOLONISATION

A- L'EMPIRE COLONIAL, UN GAGE DE LA PUISSANCE

La constitution des grands empires coloniaux (Afrique et Asie essentiellement) à partir du XIXe siècle a été longtemps été l'aspect le plus significatif de la domination du « Vieux continent » sur le monde. En 1945, la France possède encore le 2^{ème} empire colonial du monde. Une majorité de Français dans l'immédiat après-guerre pensent encore que l'empire colonial est une réussite et qu'il doit être maintenu pour que le pays garde son rang de puissance. La seule exception concerne les mandats de la Syrie et du Liban qui obtiennent leur indépendance en 1946 (promise dès 1936).

Plusieurs voix s'élèvent ainsi pour montrer leur attachement à cet empire, ainsi De Gaulle dans un discours à Bordeaux en mai 1947 (alors que la guerre d'Indochine sévit depuis 1946) : « Pour nous, dans le monde tel qu'il est et tel qu'il va, perdre l'Union française ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance. La garder et la faire vivre c'est rester grands et par conséquent rester libres. »

Ce sentiment perdure même après la défaite d'Indochine en 1954 et donc l'humiliation (puisque l'armée française perd une nouvelle fois après la défaite de 1940 et en plus par des colonisés). La volonté de conserver l'empire se reporte sur l'Afrique (Un Mitterrand déclare en 1957 : « Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'histoire de France au XXIe siècle »).

La France n'hésite pas à réprimer ceux qui la contestent (répression à Sétif en Algérie en mai 1945 ; à Madagascar en 1947...) mais en même temps le pays admet la nécessité d'une évolution évoquée dès la conférence de Brazzaville [Congo] en janvier 1944 (des intentions mais

aucune réforme). L'empire est intégré dans le cadre de l'**Union française** selon la Constitution de 1946 (*une association à la tête de laquelle se trouve la France qui détermine la politique générale. En fait l'ordre colonial ne change presque pas*) puis dans le cadre de la **Communauté** selon la Constitution de 1958 (permettant l'autonomie puis l'indépendance)...

B- LES COLONIES ET L'ECONOMIE FRANCAISE

La décolonisation n'a pas été qu'une question politique, mais aussi une question économique. Le débat persiste pour savoir si l'empire a été un atout ou un poids :

- Un atout : l'empire colonial joue un rôle considérable dans l'économie d'avant et d'après-guerre : les colonies assurent en 1949 71 % des importations agricoles (produits tropicaux comme le café, le chocolat, les bananes, le thé...) et sont un débouché important pour les entreprises françaises qui néanmoins se tournent de plus en plus vers l'Europe. De plus, plus d'1,7 million de Français et d'Européens vivent dans l'empire et profitent d'un niveau de vie plus élevé qu'en métropole et 450 000 personnes en France travaillent directement avec l'outre-mer (commerce...). De forts intérêts économiques expliquent alors l'existence d'un lobby colonial.

- Un poids ou un frein : cet empire est aussi une charge et a un coût car il faut le mettre en valeur (subventions, financement des transports...) : l'aide de la métropole à l'Afrique du Nord est ainsi multipliée par 4 entre 1948 et 1951. En 1955, les colonies recueillent 20 % des investissements français (ce sont donc autant d'investissements en moins pour la France métropolitaine ou ailleurs dans le monde) et 9 % des impôts payés par les français. Or certaines voix s'élèvent pour affirmer que des pays riches comme la Suisse ou la Suède n'ont jamais eu de colonies. Ce monopole avec les colonies ralentit en outre la modernisation des entreprises qui se sentent protégées de la concurrence. Enfin, les dépenses liées à l'envoi des troupes lors des troubles pèsent énormément sur le budget de l'Etat.

C- LA DECOLONISATION ET LES VESTIGES DE L'EMPIRE

Les pays colonisés, loin de réclamer une rupture définitive avec la métropole réclament leur indépendance au nom des droits de l'homme proclamés en France lors de la Révolution de 1789.

Le système colonial de la France est en fait contesté par de multiples acteurs :

- Les mouvements de libération des colonies.
- Les 2 superpuissances anticolonialistes (qui le sont pour des raisons différentes : l'URSS revendique tôt le principe anti-impérialiste; les Etats-Unis affichent des raisons historiques et des ambitions commerciales à peine voilées [volonté d'avoir de nouveaux débouchés commerciaux]).
- L'ONU qui proclame dans sa charte le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- La Ligue arabe (1945) qui fait pression sur la France pour qu'elle accorde l'indépendance à l'Afrique du Nord. Or cette ligue arabe fournit la majorité du pétrole importé.
- Tous les Etats nouvellement indépendants.

Difficile alors de donner une image de prestige quand un pays est autant critiqué voire isolé et donc affaibli sur le plan international (Au final, la France s'est déconsidérée en choisissant de garder ses colonies par des guerres très meurtrières et sanglantes avec en outre l'utilisation de la torture en Algérie).

Les oppositions entre partisans et adversaires de la décolonisation diviseront longtemps la France même si une majorité de Français finit par accepter la décolonisation qui prend fin pour l'essentiel en 1962 (raisons multiples : d'idéologie [droits de l'homme], d'équité [ce qui a été accordé à l'Indochine doit être accordé à tous], d'économie [charge financière], de nécessité [pas d'autre choix]...). [1974 les Comores, 1977 Djibouti]

La colonisation est le passé, l'avenir est alors l'Europe.

Néanmoins subsistent les DOM TOM (créés en 1946) qui, avec environ 2 millions d'habitants aujourd'hui sur 150 000 km², sont des points d'appui stratégiques répartis sur presque l'ensemble de la planète (utilité militaire avec la Polynésie où ont eu lieu les dernières expériences

atomiques jusqu'en 1996 ; la France bénéficie de la 2^{ème} ZEE la plus vaste au monde [10 millions de km²] après les Etats-Unis, la Guyane abrite le centre spatial européen de Kourou...). Les DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) font partie intégrante du territoire et les lois françaises s'y appliquent. Les TOM sont devenus depuis 2003 des COM (collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres australes et Antarctiques, Wallis et Futuna...), ils ont des statuts très divers et sont plus autonomes.

II- LES CONSTANTES DE LA POLITIQUE ETRANGERE

A- LA FIDELITE A L'ALLIANCE ATLANTIQUE

A la Libération, la France, vainqueur mais en position de faiblesse, bénéficie des avantages des vainqueurs : absente de Yalta et de Potsdam elle gagne un poste permanent au Conseil de sécurité de l'ONU (+ langue française adoptée comme langue de travail à égalité avec l'anglais), une zone d'occupation en Allemagne (grâce à Churchill, les Etats-Unis et le Royaume-Uni lui cèdent chacun une partie de leur propre zone ce que refuse de faire Staline)... Pourtant la méfiance entre France et Etats-Unis est bien réciproque et un exemple illustre le désaccord, c'est le sort de l'Allemagne : à l'origine, la France veut en effet l'affaiblir et la contrôler lors que les Etats-Unis souhaitent sa reconstruction rapide.

Au cours des années 1950, la France de la IV République se révèle très atlantiste (= en faveur des Etats-Unis). Par nécessité et dans le contexte de la Guerre froide, la France :

- accepte le plan Marshall (la France obtient même dès février 1945 un prêt et des dons en nature de matières 1^{ères}) contre des concessions politiques : la libéralisation des échanges entre les Etats bénéficiaires (= OEEC)...

- intègre l'OTAN dès 1949, abritant même jusqu'en 1966 son quartier général (auj. en Belgique). Pourtant les Etats-Unis sont critiques vis-à-vis de l'attitude de la France en Indochine et en Algérie alors que dans le même temps des Français (notamment communistes) réclament le départ des troupes américaines.

La France n'a en fait plus les moyens de mener une politique indépendante, comme le révèle la crise de Suez (1956, intervention militaire franco-britannique suite à la nationalisation du canal de Suez par Nasser qui en outre abrite des bases du FLN algérien) puisque les 2 Grands contraignent la France et le Royaume-Uni à se retirer : en réaction, la France dès décembre 1956 décide de se doter de l'arme nucléaire.

B- UNE POLITIQUE DE GRANDEUR NATIONALE

En 1958, l'arrivée de De Gaulle marque un changement de politique extérieure (doc. 3 p. 353). De Gaulle accélère la fabrication de la 1^{ère} arme atomique (« force de dissuasion » mise au point en 1960) et promeut le thème de l'indépendance nationale à l'égard des 2 blocs et surtout des Etats-Unis. Il se retire de l'organisation militaire (mais non politique) de l'OTAN en 1966 et récidive sa contestation en condamnant la « désastreuse guerre du Vietnam » lors du discours de Phnom Penh en 1966. Il convertit en or les dollars détenus par la Banque de France. La France n'apparaît plus alors comme l'alliée inconditionnelle des Etats-Unis (allant jusqu'à s'opposer à la guerre en Irak en 2003) mais affirme dès que nécessaire ses liens avec les Etats-Unis : De Gaulle soutient Kennedy lors de la crise de Cuba.

De Gaulle mène une politique étrangère très active et refuse la logique des blocs pour privilégier un rôle de médiateur entre les 2 grands : il établit des liens avec les 2 Grands en entretenant des relations avec Moscou (tout en critiquant la satellisation de l'Est), il reconnaît la Chine communiste en 1964 (et depuis, toujours de « bons » liens, surtout commerciaux)...

Les successeurs poursuivent la politique de De Gaulle dont le programme nucléaire (jusqu'à Chirac inclus), le développement d'une armée puissante et une politique non alignée sur les Etats-

Unis : La France critique le projet IDS (« guerre des étoiles ») de Reagan et poursuit une politique pro-arabe (reconnaissance de l'OLP en 1974)...

Depuis la fin de la Guerre froide, la France, privilégiant le multilatéralisme de l'ONU, veut continuer à faire entendre sa voix sans toujours y parvenir. Les nouvelles relations internationales ont modifié les rapports de force et la place de l'armée en France : en 1996, c'est la fin des essais nucléaires souterrains (signature la même année du traité d'interdiction complète des essais) et c'est l'annonce de la fin du service militaire au profit d'une armée professionnalisée.

C- UNE POLITIQUE ORIENTEE VERS LE TIERS-MONDE

Du fait de son passé colonial, la France veut s'arroger un rôle moteur dans les relations Nord-Sud et développer surtout une politique de coopération (dans tous les domaines, économique, militaire...) en faveur surtout des anciennes colonies africaines

- La France crée ainsi une coopération financière, la CFA (coopération financière africaine) qui permet de créer le franc CFA (monnaie de 14 pays d'Afrique).

- La France multiplie les aides au développement et incite les chefs d'entreprise à s'installer en Afrique. Elle a favorisé les accords de coopération entre les anciennes colonies française d'Afrique et la CEE (accords de Yaoundé [Cameroun] de 1963 et accords de Lomé [Togo] en 1975 avec les pays ACP [Afrique Caraïbes Pacifique]).

- La France signe également des accords de coopération militaire (bases militaires en Afrique, formation en France des officiers africains qui ont un rôle clé dans les régimes [souvent peu démocratiques]) et de coopération culturelle (des étudiants africains font leurs études en France, des enseignants français et des conseillers techniques travaillent en Afrique...).

Cette coopération, présentée par la France comme une aide au développement est parfois qualifiée par une partie de l'opinion de néocolonialisme. La France est en effet un temps devenue « gendarme » de l'Afrique francophone (intervention au Tchad en 1983, en Côte-d'Ivoire en 2003...) et elle considère l'Afrique comme un « pré carré » (expression du XVII désignant les territoires soumis à la souveraineté du roi). Mais de manière plus objective, la France est le 3^{ème} contributeur mondial pour l'aide publique au développement.

Aujourd'hui, l'influence de la France diminue en Afrique (au profit du FMI ou des Etats-Unis) tout comme dans les pays arabes où l'image de la France est généralement très bonne (cf. le soutien de la France aux Palestiniens depuis De Gaulle ; la création de l'Institut du monde arabe à Paris sur l'idée de VGE).

D- LE CHOIX DE L'EUROPE (voir bien sûr le cours spécifique)

La France a joué depuis 1950 un rôle moteur dans la construction européenne dans un but triple :

- 1- assurer la paix et la stabilité politique en Europe
- 2- maintenir une influence durable, un rayonnement (pour compenser la perte des colonies)
- 3- Favoriser le développement économique (PAC...)

Des Français (Schuman / Monnet), au départ minoritaires, lancent la CECA fondée sur la réconciliation franco-allemande. Cette réconciliation franco-allemande est une étape clé et un moteur de la construction européenne, et cela depuis le couple De Gaulle - Adenauer (puis Giscard - Schmidt, Mitterrand - Kohl, Chirac - Schroeder).

Longtemps, la France a envisagé un rôle décisif de la France dans une Europe des Etats ou des patries (et non une Europe fédérale) : c'est Pompidou qui débloque la construction européenne en admettant le Royaume-Uni, c'est la France qui fait accepter les pays du Sud (Grèce 1981, Espagne et Portugal 1986) pour rééquilibrer l'Europe et placer la France au cœur, c'est Mitterrand qui est à l'origine de l'Acte unique de 1986...

Dans une Union à 25 membres, les questions de la place de la France, de son poids, de sa souveraineté se posent alors que la France est parfois accusée de vouloir sauvegarder ses intérêts.

→ Au final la politique étrangère de la France a été très stable depuis De Gaulle.

III- LA PRESENCE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

A- LE POIDS ECONOMIQUE

La France est du point de vue économique une puissance moyenne : le PIB de la France représente 3,5 % du PIB mondial (celui des Etats-Unis 22,5 %). Les différentes ZEE que possèdent la France et ses DOM COM lui assurent des richesses maritimes étendues.

Le nombre de Français à l'étranger est limité avec 2 millions d'expatriés (surtout dans l'Union européenne, un peu en Amérique du Nord...) mais la France reste à l'inverse une terre d'accueil (et compte 7 % d'étrangers aujourd'hui).

Les performances économiques de la France sont réelles : 4^{ème} exportateur mondial, grande puissance agricole (2^{ème} exportateur mondial de produits agricoles et agro-alimentaires), 1^{er} pays touristique du monde (70 millions de touristes étrangers par an), secteurs clés de la haute technologie et des produits de luxe... Longtemps protectionniste, la France a ouvert son économie, surtout en direction de l'Union européenne avec qui la France réalise 63 % de ses échanges extérieurs. Elle est l'une des 1^{er} pays récepteurs et émetteurs d'IDE. Elle fait partie des grandes puissances qui se réunissent régulièrement dans le cadre du G 7 (G 8 avec la Russie).

B- LE POIDS CULTUREL

De manière générale, le rayonnement de la mode, de la gastronomie, de la littérature et de l'histoire française est considérable.

La langue française n'est plus parlée que par 2,5 % de la population mondiale (140 millions de locuteurs) mais elle conserve un poids important : langue officielle de l'ONU et du CIO (Comité international olympique) mais le français est de moins en moins utilisé dans les institutions de l'Union européenne. Cette langue a pu se diffuser grâce à la colonisation en Indochine et en Afrique où elle demeure une langue courante voire officielle. Le Français recule néanmoins face à l'anglais (600 millions de locuteurs) et l'espagnol (315 millions).

L'Etat a essayé de réagir à cette évolution en protégeant la langue et la culture française : la phrase « la langue de la République est le français » a été rajoutée dans l'article 2 de la Constitution française en 1992. De même la loi impose des quotas dans l'audiovisuel : les radios et les télévision doivent diffuser 40 % d'œuvres en français (chansons, films, téléfilms...). Depuis 1883, l'Alliance française a établi un réseau d'établissements (actuellement 263 à travers le monde) qui enseignent la langue tout en promouvant la culture française (implantés dans 138 pays, ils organisent des expositions, des festivals...). D'autres outils comme les medias agissent : l'AFP (Agence France Presse), la radio RFI (Radio France International), la chaîne TV 5 (chaîne francophone créée par les télévisions française, belge, suisse et canadienne).

Le prestige culturel de la France est encore important et imposant : les principes de 1789, de nombreux écrivains (Balzac, Dumas, Hugo...)...

Le recul de la culture est en partie dû à la diffusion du modèle américain qui bénéficie notamment de grandes entreprises de l'audiovisuel.

Une remarque spéciale est à consacrer à la francophonie qui est la politique visant à défendre et à promouvoir la langue et la culture française dans le monde. L'idée de rassembler les francophones autour d'un projet est pour la 1^{ère} fois énoncée par le sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Tunisien Bourguiba dans les années 1960. L'OIF (Organisation internationale de la francophonie) naît alors en 1970, elle regroupe 45 pays de tous les continents qui se réunissent lors de sommets réguliers (tous les 2 ans) depuis 1986 et défend le français et plus largement les langues menacées par la culture américaine. Elle défend donc l'exception culturelle (principe selon lequel les biens culturels ne sont pas de simples marchandises et donc ne sont pas soumis aux règles du libre-échange, ce qui permet à l'Etat d'accorder des subventions).

C- LE POIDS POLITIQUE

L'ONU est aujourd'hui le grand relais de la France par l'intermédiaire duquel elle tente de se faire entendre. Membre permanent du Conseil de sécurité et présente dans de nombreuses commissions, la France offre environ 10 000 casques bleus (un des plus importants contingents) et est un des 1^{ers} pays contributeur de l'ONU.

Malgré tout, la France peut susciter certaines critiques ou incompréhensions : peu d'efficacité dans le conflit yougoslave, aucune prise de position dans la guerre de Tchétchénie, tollé suite à la décision de reprendre les essais nucléaires en 1996...

C'est au final la fin de la politique de grandeur au profit d'une politique plus réaliste.

L'influence de la France s'appuie également sur un réseau actif d'ONG : des médecins français créent ainsi en 1973 Médecins sans frontières, 1^{ère} ONG d'aide médicale au monde et qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1999 pour avoir fait la promotion d'un nouveau droit international, celui de droit d'ingérence humanitaire (alors que l'ONU défendait jusque-là le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat).

D- LE POIDS MILITAIRE

La puissance militaire est fondée sur la dissuasion nucléaire et elle a connu une certaine évolution et une modernisation depuis l'après Guerre froide : une riposte à une éventuelle attaque de l'Armée Rouge était désormais exclue. L'industrie de l'armement est particulièrement développée.

Quelques 20 000 militaires sont présents dans le monde en temps de paix (surtout dans des ex colonies) et depuis 1996, la modernisation est passée par la professionnalisation de l'armée (environ 430 000 militaires).

Toutes les interventions militaires se font désormais de façon multilatérale, dans le cadre de l'ONU, de l'Union européenne (projet d'une armée européenne et en attendant coopérations ponctuelles avec l'entreprise franco-allemande Eurocopter fabricant les hélicoptères Tigre...) ou de l'OTAN (dont la France a réintégré le commandement militaire en 1995).

→ Une présence planétaire, une langue à vocation universelle, la possession de l'arme nucléaire, une culture et une politique extérieure favorables au multilatéralisme, tels sont les atouts d'une puissance qui, si elle a perdu de son prestige, conserve une influence limitée mais indéniable.